



Group'Info

Bulletin d'information du Groupement de Parents
Octobre 2014

Point sur les TAP au bout d'1 mois

Vous avez été nombreux à nous faire part de vos inquiétudes, mécontentements ou suggestions. Nous avons rencontré Sylvie BAQUIER, la coordinatrice des TAP, ainsi que Madame LOUCHART, adjointe aux affaires scolaires.

Un constat : nous déplorons la fatigue et la confusion engendrées par ces nouveaux rythmes. La mise en place n'est pas facile, cette organisation est nouvelle pour tous, et il y aura encore des ajustements. Alors, continuez à nous communiquer vos impressions.

Rappels :

- **les TAP sont des activités libres, les enfants ont le choix** et leur but premier est d'**alléger la semaine de travail**.
- **ils sont imposés par l'Etat** et les communes récalcitrantes sont passibles d'amendes.
- Au Perray, les **TAP sont gratuits** et les plages de 1h30 permettent la mise en place d'activités (mais aussi du repos, de la lecture, du dessin si c'est ce que veut l'élève).

En maternelle : **(La liste des activités sera affichée prochainement) :**

- Les animateurs n'ont pas accès aux classes, aussi les enfants attendent dans les couloirs, devant leur classe.
- Par mesure de sécurité, il peut être demandé aux personnes venant récupérer les enfants de prouver leur identité si elles ne sont pas connues des animateurs.
- Les locaux sont insuffisants pour les TAP : le vendredi, les enfants qui vont en périscolaire iront en bus directement à l'ALSH à 15 h. Ceux qui dorment les rejoindront à 16 h 30.

En primaire, 2 types d'activités sont proposées **(les listes sont affichées devant les écoles) :**

- **des projets longs** menés sur plusieurs séances entre deux périodes de vacances
- **des activités ponctuelles** changeant chaque semaine. Dans ce cas, il faut s'inscrire chaque fois. Afin de ne pas pénaliser les enfants qui ne mangent pas à la cantine, des coupons seront remis par les enseignants le matin même.

Notons que les élèves inscrits aux TAP sont très nombreux et chaque animateur ne peut accueillir dans son groupe qu'un maximum de 18 élèves en primaire (14 en maternelle).

C'est pourquoi la mairie indique que l'inscription aux TAP doit être définitive sur une période et l'enfant inscrit doit être présent. Si vous souhaitez changer pour la période suivant les vacances de Toussaint, il vous faudra contacter le service scolaire.

C'est un gros travail mis en place et l'équipe d'encadrement est très à l'écoute :

- un enfant qui n'a pu bénéficier d'un projet long sur cette première période, sera prioritaire pour la période suivante.
- A chaque période, de nouveaux projets seront proposés et les activités seront revues et corrigées en fonction de leur succès auprès des enfants.
- Une exposition en fin d'année permettra d'admirer les productions des enfants.

Si vous avez encore des interrogations, venez à notre rencontre à la sortie des écoles, consultez notre site internet (groupementdeparents7.free.fr) ou bien contactez directement Sylvie BAQUIER (alshlespetitsloups@orange.fr).